

Conseil Municipal du Jeudi 03 avril 2025 à 20h00

Délibération N° 2025/032

Date de la convocation : 27 mars 2025

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 19

Représentés : 3

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES (20h30), Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT, Kenan KOC.

Absents excusés : Pierre-Alain HIRSCH procuration à Sylvie LAROCHE, Alexis LEON, François NICOLAS procuration à Laurent MARCHESI, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL.
Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Gwenaël MAGNANT

OBJET : REHABILITATION DU TERRAIN MULTISPORTS PLACE ALFRED CRAMILLY – AUTORISATION A ENGAGER LES TRAVAUX

VU – la délibération 2025-016 du 16 janvier 2025 approuvant le lancement d'un marché à procédure adaptée pour les travaux de réhabilitation de ce terrain,

VU – la commission finances du 13 février 2025,

VU – le montant des prestations ne nécessitant pas une procédure de marché et publicité,

VU – les demandes de devis correspondantes,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver les travaux et les prestataires suivants :

- Terrassement et plateforme : Entreprise ENVIRONNEMENT SERVICE pour un montant de 53 379.03 € HT
- FD AMENAGEMENTS : Jeux et structures pour un montant de 15 446 € et 24 551 € HT.

Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à apporter une modification par rapport au coût pour la demande de subvention au titre de la DETR 2025 et l'autoriser à engager les travaux afin que la réalisation puisse être en concordance avec les travaux de réfection de la place par les services de la Métropole Rouen Normandie prévus en juillet 2025.

La secrétaire de séance,
Conseiller municipal,

Gwenaël MAGNANT



Transmis en Préfecture : 24 avril 2025

Affichage : 24 avril 2025

Pour copie conforme,

La Maire,

Sylvie LAROCHE

